

Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne



Signature de la Convention-cadre Cité des Vins et des Climats de Bourgogne

Bourgogne, 20 décembre 2017



C'est dans l'emblématique Chambre du Roy de l'Hôtel-Dieu de Beaune que les 15 partenaires et financeurs investis dans le projet ont signé la Convention-cadre Cité des Vins de Bourgogne.

Cet évènement collectif est le point d'ancrage primordial, qui officialise l'engagement de chacun et la volonté de bâtir des équipements cenotouristiques attractifs, pédagogiques et culturels. Cette signature acte le plan de financement et permet de lancer les phases opérationnelles pour l'avancement des 3 cités, véritables lieux de référence de la Bourgogne, de ses vins, ses traditions et de ses Climats.

Les sites de Beaune, Chablis et Mâcon reflèteront l'offre locale et permettront aux visiteurs de découvrir les multiples facettes de notre région, du nord au sud, de Chablis à Mâcon.

Un grand pas vient d'être franchi dans la volonté de faire de ce projet une grande réussite!

M Un acte fort pour un engagement commun

Marie-Guite Dufay, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Alain Suguenot, Maire de Beaune et Louis-Fabrice Latour, Président du Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB) ont signé cette Convention-cadre Cité avec les 12 autres partenaires de ce grand projet de territoire (voir liste complète page 4).

Cette signature marque leur envie de relever le véritable défi que se donne aujourd'hui la région Bourgogne-Franche-Comté, de devenir la première destination française d'œnotourisme et d'attirer de nouvelles clientèles françaises et étrangères, amatrices de vins, de culture et d'art de vivre.

Le patrimoine de la Bourgogne viticole en est le fil conducteur, les Climats en sont l'emblême. Les valeurs de simplicité, humilité, humanisme et plaisir de recevoir, d'accueillir ont construit notre Bourgogne. Les vins et les Climats du vignoble de Bourgogne sont intimement liés, de part des thématiques communes : histoire, culture, terroir, sous-sol, clos, classification des appellations, toponymie, cépages... Les Climats, inscrits au Patrimoine mondial, bénéficieront d'un lieu d'interprétation au sein de la Cité des vins à Beaune.

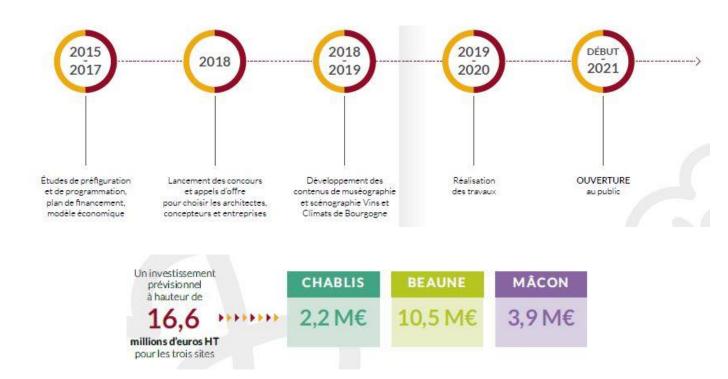


88 Dates et chiffres clés

Prochaine étape début 2018 : lancement des concours et appels d'offre d'architectes

Une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) a été choisie par la ville de Beaune et le BIVB pour préparer, début 2018, le lancement de l'appel d'offre, qui sélectionnera les architectes et concepteurs de la cité à Beaune.

En parallèle, le BIVB lance un concours d'architecte en vue de la rénovation et de l'extension des sites de Chablis et Mâcon.







Zoom sur les 3 Cités

Beaune, capitale des vins de Bourgogne, va accueillir tout naturellement la Cité dédiée aux vins et aux Climats de Bourgogne. Un projet ambitieux, qui proposera aux visiteurs un parcours de visite immersif et une programmation culturelle et festive. Il a pour ambition d'être le lieu de référence pour faire découvrir et valoriser la notion de Climats.



La Maîtrise d'Ouvrage est assurée par la ville de Beaune, en concertation avec le BIVB, chargé de l'élaboration du contenu et des messages au sein de la Cité.

A deux pas du cœur de ville, la Cité sera située près du Palais des Congrès et fera partie d'un projet de 10 hectares, comprenant un hôtel 5 étoiles, deux restaurants, une galerie marchande et une halle de réception.

Dans son ensemble, il devra satisfaire des exigences architecturales et environnementales. Le site sera inséré dans un écrin paysager et relié au centre-ville par une liaison douce.

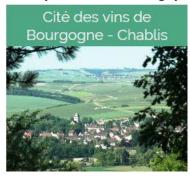
Au programme : un parcours de visite (1 300 m²) incluant le futur lieu d'interprétation des Climats. Un parcours construit autour de différentes séquences pour promouvoir le vignoble bourguignon, son histoire, sa culture, ses cépages, ses Climats, ses vins. Elle

proposera des ateliers formations vins de Bourgogne, une librairie-boutique, des espaces séminaires, une plateforme d'information sur l'oenotourisme.

Investissement : 10,5 millions d'euros pour une surface totale de près de 3 500 m²

Ouverture: début 2021 – objectif 150 000 visiteurs

La Cité à Chablis sera créée sur le site historique du Cellier du Petit Pontigny, anciens celliers cisterciens de l'abbaye voisine de Pontigny. Cet élégant bâtiment monastique sera complété d'une extension.



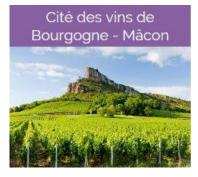
Au programme : parcours de visite culturel, avec dégustations, boutique et plateforme cenotouristique, ateliers de dégustation proposés par l'Ecole des Vins de Bourgogne, espace découverte accords mets et vins...

L'accent sur les vins de Chablis et du Grand Auxerrois : le site sera dédié plus spécifiquement à la découverte des vins de Chablis et du Grand Auxerrois, avec un contenu sur mesure, la mise en avant des vignobles et de l'offre œnotouristique environnante

Investissement: 2,2 millions d'euros pour une surface d'environ 900 m² (avec extension)

Ouverture: fin 2020 - objectif de 40 000 visiteurs par an

A Mâcon, la Cité prendra place au cœur des bâtiments de la Maison des Vins du BIVB et de la Maison Mâconnaise des Vins, lui offrant une belle visibilité.



Au programme: parcours de visite culturel (580 m²), avec dégustations, plateforme cenotouristique, ateliers de formation sur plusieurs thématiques animés par l'Ecole des Vins de Bourgogne, salles à la location pour des séminaires...

Focus sur les vins du Mâconnais : ateliers de formation avec des formules de 30 minutes pour s'initier à la dégustation. Un espace librairie est prévu au sein d'une boutique dans laquelle seront vendus des produits dérivés, des coffrets de vins...

Investissement: 3,9 millions d'euros pour une surface totale de 1 900m² (avec extension)

Ouverture: début 2021 - objectif de 55 000 visiteurs par an



88 Partenaires et cofinanceurs

L'ensemble des collectivités territoriales, publiques et institutionnelles est fédéré autour du projet de Cité des vins et des Climats de Bourgogne.

Ce projet, piloté par le BIVB, est structurant pour les filières vin et tourisme de la région. Il est pensé en concertation avec les collectivités, la filière touristique et le monde viticole.

Deux Maîtres d'Ouvrage

- La Ville de Beaune joue un rôle majeur. Elle est le Maître d'Ouvrage pour la construction de la Cité à Beaune, en lien avec l'Interprofession.
- Le BIVB assure la Maîtrise d'Ouvrage pour la réalisation des cités à Mâcon et à Chablis

La signature de la Convention montre l'engagement financier des partenaires avec le soutien significatif de : la Région Bourgogne-Franche-Comté (4 M€), le Conseil départemental de la Côte d'Or (2 M€), la ville de Beaune (2 M€ et la mise à disposition du terrain d'emprise de la future Cité), la Communauté d'Agglomération Beaune Côte & Sud (2 M€), le Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (3,5 M€).

Et avec le soutien actif de : l'Etat, le Conseil départemental de Saône-et-Loire, le Conseil départemental de l'Yonne, l'Association des Climats du vignoble de Bourgogne - Patrimoine mondial, Mâconnais Beaujolais Agglomération, la Ville de Chablis, le Pays Beaunois, le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) Mâconnais Sud Bourgogne, la Coopérative Maison Mâconnaise des Vins, la Fédération de Défense de l'Appellation Chablis, l'Europe via le Leader.

























Contacts:









Suivez l'évolution de la Cité sur www.cite-vins-bourgogne.fr

Mathilde Paturaud - Attachée de presse France du BIVB

Tél. 03 80 25 06 96 - mathilde.paturaud@bivb.com

SUIVEZ-NOUS:











Retrouvez tous nos communiqués de presse et des milliers de photos libres de droit sur la salle de presse en ligne du site : www.vins-bourgogne.fr